

Mission d'assistance aux communes de l'AUDAB Ajustement de la programmation 2003

Rapporteur : M. Jean-Pierre TAILLARD, Vice-Président

AVIS			
Commission n°5		Bureau	
séance du 08/04/03	favorable	séance du 05/06/03	favorable

1 - Le contexte

L'agence d'urbanisme est sollicitée par les communes pour les accompagner dans leur démarche d'évolution des documents d'urbanisme (PLU et cartes communales). Cependant, les moyens limités de l'agence nécessitent de cibler les interventions. Aussi, la C.A.G.B. a souhaité que les communes qui demandent une assistance de l'audab sollicitent préalablement l'avis de la Communauté d'Agglomération.

La Commission n°5 du 6 novembre 2002 a défini les modalités de cette assistance selon 3 niveaux d'intervention et a proposé une programmation pour 2003. Cette proposition a été validée par le bureau du 29 novembre et a fait l'objet d'une délibération favorable au Conseil Communautaire du 13 décembre.

Les différents niveaux d'intervention retenus sont les suivants :

- **Niveau 2 - Assistance à maîtrise d'ouvrage renforcée.** Il s'agit d'un suivi continu et d'un accompagnement poussé de l'agence auprès des communes qui supportent de grands projets d'intérêt communautaire ou des enjeux d'agglomération majeurs ;
- **Niveau 1 - Assistance à maîtrise d'ouvrage.** Il s'agit d'engager un diagnostic préalable à l'élaboration du document afin de bien intégrer la problématique communale dans les enjeux d'agglomération, pour des communes partageant des préoccupations d'agglomération qui relèvent des champs de compétence de la CAGB, notamment sur les thèmes des logements, des équipements publics ou de l'économie.
- **Autres communes ayant sollicité l'AUDAB.** Il s'agit de relayer les orientations du Schéma Directeur à l'échelle de la commune afin de veiller à leur prise en compte par le document communal. Cette intervention minimale concerne toutes les communes.

Aujourd'hui, il y a lieu d'actualiser cette programmation en fonction des nouvelles sollicitations et de l'avancement des différents dossiers.

3 - L'actualisation de la mission pour 2003

La commune de Franois a interpellé l'audab pour une assistance à la révision de son PLU, permettant notamment l'ouverture à l'urbanisation de la zone d'activités économiques Eurespace Besançon-Franois (zone d'intérêt communautaire). Elle souhaite conduire ses réflexions au même rythme que la Ville de Besançon, qui révisé actuellement son PLU pour notamment rendre urbanisable pour des activités le site contigu.

L'assistance de l'audab envisagée auprès de la commune consisterait à :

- Veiller à la prise en compte par la commune des enjeux d'intérêt communautaire,
- Veiller à la cohérence de l'entrée ouest de l'agglomération, à travers l'élaboration d'un schéma de cohérence sur le secteur,
- Elaborer un cahier des charges adapté au contexte local et intercommunal, pour une consultation de bureaux d'études.

Parallèlement, est à noter le retard dans l'avancement des procédures de révision pour les communes de Nancray et Saône : l'intervention de l'audab devrait être moindre en 2003 par rapport au calendrier prévisionnel établi.

En conséquences, la mobilisation de l'audab auprès des communes, approuvée par délibération du 13 décembre 2003, pourrait être modifiée à nombre de jours constant (110 jours de travail audab), comme suit :

Niveau 2 :

Nancray	- 5 jours
Saône	- 5 jours
Franois	+ 10 jours

Soit le tableau mis à jour suivant :

Niveau 2		Niveau 1		Niveau 0	
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Renforcée		Assistance à Maîtrise d'Ouvrage		Autres communes ayant sollicité l'audab	
« Assistance à l'élaboration de PLU / carte communale » <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi continu de l'audab ▪ Grands projets d'intérêt communautaire ▪ Enjeux d'agglomération 		« Communes partageant des préoccupations d'agglomération sur les thèmes : logements / équipement / économie » <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réflexion pré-opérationnelle en préalable à l'élaboration du PLU / carte communale ▪ Projets urbains / entrées de ville 		« Diagnostic / enjeux d'agglomération » <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour des enjeux d'agglomération <i>(1/2 journée de travail par commune)</i> 	
Vaux les Prés	10 jours	Busy	30 jours pour l'ensemble des communes	Tallenay	L'agence prend contact avec ces communes pour identifier les sujets pouvant présenter un éventuel intérêt d'agglomération
Nancray	5 jours	Vorges les Pins		Grandfontaine	
Marchaux	5 jours	Fontain		Chalèze	
Chaudefontaine	5 jours	Mamirolle		Pelousey	
Novillars	15 jours	Thoraïse		...	
Saône	5 jours	...			
François	10 jours				
Communes du secteur Nord (TGV) :					
Auxon-dessus	25 jours				
Auxon-dessous					
Miserey-Salines					
Ecole Valentin					
TOTAL	80 jours		30 jours		

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide les modifications proposées pour la mission d'assistance de l'AUDAB auprès des communes, le nombre de jours global restant conforme au programme de travail 2003 de l'AUDAB.

Pour extrait conforme,

Le Président